

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 15 février 2023

Date de convocation : 7 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD – Président.

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Roger BRIAND - Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU – Jean-Marie GRIMAUD - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU – Jean-Michel LUMEAU – Sophie SIONNEAU

LES EPESSES : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT – Stéphanie PELTIER

BEAUREPAIRE : Franck GAUTHIER

VENDRENNES : Roseline PHLIPART

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU - Alexandra BEAUNÉ

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN - Nicolas GRELET

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 32

Nombre de conseillers votants : 35

Pouvoirs :

Angélique RICHARD avait donné pouvoir à Odile PINEAU

Magali LOISEAU avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Jérôme GUERRY avait donné pouvoir à Franck GAUTHIER

Etaient excusés :

Elodie BRANGER - Pascal LALLEMAND

Secrétaire de séance : Jean-Yves MERLET

• 30. ADOPTION DU REGLEMENT DE L'OPERATION « PRET SOCIAL LOCATION ACCESSION » – Rapporteur : Landry RONDEAU

En parallèle de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH), il convient de créer les règlements d'aides présents dans les actions du POA (Programme d'Orientations et d'Actions) du volet Habitat.

Dans le cadre de l'action 3 « Aider à l'accession sociale à la propriété », il est proposé de créer un règlement d'aide visant à inciter les ménages locataires à devenir propriétaire par l'intermédiaire du Prêt Social Location Accession.



Il est proposé de fixer le montant de la subvention aux ménages signant un acte de location-accession avec un bailleur social à 3 000 €.

Compte-tenu de l'exposé qui précède ;

Vu le projet de règlement opération « Prêt Social Location Accession »,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du 31 janvier 2023,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 08 février 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver le règlement opération « Prêt Social Location Accession » à compter du 20 février 2023.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Jean-Yves MERLET,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président



16 FEV. 2023

Transmis en Préfecture le :

Publié électroniquement le : 16 FEV. 2023

